

# SOMMAIRE

<b>1. OBJET DU CONTRÔLE PAR THERMOGRAPHIE INFRAROUGE</b>	<b>3</b>
1.1 DOMAINE D'APPLICATION .....	3
1.2 BUT DU CONTRÔLE PAR THERMOGRAPHIE INFRAROUGE .....	4
1.3 TEXTES DE RÉFÉRENCES (liste informative) .....	4
1.3.1 Spécifications techniques .....	4
1.3.2 Normes .....	4
1.3.3 Réglementation .....	5
1.4 MATÉRIELS À CONTRÔLER .....	6
1.5 DÉFINITION DE L'INTERVENTION .....	6
1.5.1 Matériel de thermographie utilisé pour le contrôle .....	6
1.5.2 Mesures .....	7
<b>2. OBLIGATIONS DES ENTREPRISES INTERVENANTES</b>	<b>8</b>
2.1 ÉTABLISSEMENT D'UN DOCUMENT CONTRACTUEL .....	8
2.2 CONDITIONS D'INTERVENTION .....	8
2.3 DOCUMENTS À FOURNIR AVANT L'INTERVENTION .....	9
2.4 DOCUMENTS À FOURNIR APRÈS L'INTERVENTION .....	9
2.5 CONTENU DU DOSSIER .....	10
2.5.1 Compte-rendu de contrôle Q19 .....	10
2.5.2 Rapport de contrôle .....	10
2.6 TRAÇABILITÉ .....	11
2.6.1 Conservation des thermogrammes et du rapport de contrôle .....	11
2.6.2 Caméra .....	11
2.6.3 Rapports de contrôle .....	12
<b>3. OBLIGATIONS DES ENTREPRISES UTILISATRICES</b>	<b>13</b>
3.1 ORIGINE DE LA DEMANDE .....	13
3.2 CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENTREPRISES INTERVENANTES .....	13
3.3 DOCUMENTS À FOURNIR AVANT L'INTERVENTION AUX ENTREPRISES INTERVENANTES .....	14
3.4 DIFFUSION DES DOCUMENTS APRÈS L'INTERVENTION .....	14
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 – Modèle de compte-rendu de contrôle Q19 .....	15
Annexe 2 – Liste des matériels et installations existants .....	17
Annexe 3 – Fiche spécifique – Renseignements relatifs au matériel ou à l'installation où une anomalie a été constatée .....	18
Annexe 4 – Vérification périodique des caméras de mesure thermographique .....	19
Annexe 5 – Fac-similé de l'attestation de compétence .....	20